

Mosaïque

magazine d'informations communales de **Villerupt** | janv. 2020

n° 37



6 • ENFANCE JEUNESSE

8 • CITOYENNETÉ

11 • CULTURE

13 • SPORT

SOMMAIRE

4 URBANISME - VOIRIE - ENVIRONNEMENT

- PLUI-H
- Information suite à la sècheresse de 2019
- Plan de déneigement
- Balade Thermique (CCPHVA, EIE)

6 ENFANCE - JEUNESSE

- 7 • Bilan Péricolaire
- Bureaux vélos dans les écoles

8 CITOYENNETE - SOLIDARITE

- 10 • Journée des droits de l'enfant
- Inscription listes électorales
- Solidarité transfrontalière

11 CULTURE

- 12 • Gros Plan sur la Bibliothèque
- Bilan du festival du Film Italien : rencontre avec "Trois drôles de Dames"

13 SPORT

- Classes bleues gratuites
- Label Ville Sportive Grand Est

14 TRIBUNES LIBRES

- Expression politique des groupes "Solidarités et dynamisme", "Ensemble pour Agir 2014", "Villerupt 21^{ème}"

Ça s'est passé à Villerupt...



ALSH



Bus senior



Cours d'alphabétisation



Mise en sécurité de l'église



Lectures à la résidence S.Hessel



Permanence Octobre Rose



Exposition "estampillé Villerupt"



900 ans de Riesa



Merci pour la confiance que vous m'avez accordée



Ces vœux pour cette nouvelle année 2020, prennent pour moi une couleur particulière. En effet, ces souhaits, [jusqu'à cet exercice même de l'édito auquel je me plie avec un grand plaisir tous les trimestres depuis si longtemps] ferment une longue et passionnante période. Je vous parle d'un temps que les moins de [trente ans] ne peuvent pas connaître...

Dans trois mois vous serez amenés à choisir pour les 6 prochaines années votre nouvelle équipe municipale. Dans trois mois vous serez amenés à vous exprimer sur les orientations que doivent prendre Villerupt et son territoire dans ses différentes politiques. Un choix démocratique, un rendez-vous républicain qui compte et qui tient, dans notre pays, une place singulière. Pour ceux qui ne le savaient pas encore, vous l'aurez compris, je ne participerai pas à cette prochaine échéance. Après presque 40 ans de vie publique et politique, et après de nombreuses interrogations j'ai fait le choix de me retirer des responsabilités locales. Je ne veux pas devenir comme certains de ces vieux barons locaux qui s'agrippent à leur fauteuil en s'enivrant de pouvoirs illusoire.

Cela n'a jamais été ma conception de la fonction représentative et ce n'est pas aujourd'hui que je vais changer d'opinion. Pour que la citoyenneté soit vivace et vivante, il est impératif de créer un collectif puissant et bigarré, d'avoir une représentation fidèle de notre société et de ne pas rester dans un entrisme étriqué et stérile. Place aux jeunes. C'est ce que je me suis dit. C'est ce qui a achevé de me convaincre.

C'est ce qu'il faut aujourd'hui pour accompagner et revitaliser ce dynamisme territorial qui est en train de renaître. Toutes ces années à vous servir ont été, pour moi, un immense privilège. Je ne dirai pas que ces vingt ans, en tant que premier magistrat de la Ville, ont toujours été simples et faciles à gérer... loin s'en faut. Les impatiences, les incompréhensions, les divergences d'opinions et les contradictions pas toujours constructives, ni objectives ont souvent

ponctué la gestion du quotidien de notre cité. Mais même dans les moments les plus compliqués que nous avons pu traverser, je suis toujours resté fidèle à Villerupt. Aujourd'hui je ne veux retenir que les bons côtés et ils ont été nombreux, pléthoriques même !

C'est pourquoi, dans ce dernier éditto, au-delà de vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année, je voulais aussi vous remercier du fond du cœur pour toutes ces années passées.

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée et réitérée à plusieurs reprises. Merci pour votre soutien. Merci pour votre collaboration. Cette belle et longue expérience qui s'achève dans quelques semaines, a été pour moi et les équipes qui m'ont accompagné extrêmement riche en rencontres, en projets et en réalisations.

Je souhaite à mon [ou ma] successeur [e] un mandat aussi dense et intéressant que ceux que j'ai pu connaître. Je souhaite surtout que le choix que vous opérerez ne souffrira d'aucune contestation. Pour cela, il est important que les élections du 15 et 22 mars prochain connaissent une participation franche.

Aussi je ne peux que vous appeler à vous inscrire sur les listes électorales et à venir vous exprimer massivement pour la liste de votre choix les 15 et 22 mars prochain.

Encore une fois, merci à vous.

Une dernière fois, bonne année à tous.

Alain CASONI

Maire de Villerupt

Vice-Président de la C.C.P.H.V.A.

Conseiller Départemental
de Meurthe-et-Moselle



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme et de planification, à l'échelle d'un groupement de communes qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

La Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette a achevé les études sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal comprenant un volet Habitat (PLUI-H). Ce travail ayant fait l'objet d'une enquête publique durant tout le mois de novembre, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions à la fin du mois de décembre.

Ci-contre un extrait du PLUI-H consacré aux bans communaux de la Ville de Villerupt (ces plans sont consultables aux services techniques de la mairie de Villerupt ou dans les locaux de la CCPHVA).

DÉCLARATION DE CATASTROPHE NATURELLE

Après les longs épisodes de sécheresse de cet été, un certain nombre d'habitations ont subi des dommages liés au phénomène naturel de mouvement des sous-sols. En 2018, déjà confrontée au même problème, la Ville de Villerupt avait pu bénéficier d'un classement en catastrophe naturelle permettant une meilleure prise en charge des désordres occasionnés.

Aussi, afin de renouveler cette demande au titre de l'année 2019, la Ville de Villerupt appelle toutes celles et ceux dont les habitations (bâtisses, garages... Etc.) ont subi des fissures plus ou moins visibles à se manifester auprès des services de la mairie à l'adresse suivante : technique@mairie-villerupt.fr

INFO CCPHVA BALADE THERMIQUE



Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie ?

Les conseillers de l'Espace Info Energie vous accompagnent de façon neutre et gratuite sur vos projets de rénovation. Ils vous renseignent sur les modes de chauffage, l'isolation et l'utilisation d'énergies renouvelables ainsi que les aides financières mobilisables pour conforter votre parcours. Une balade nocturne dans vos rues à l'aide d'une caméra infrarouge sera réalisée par ces conseillers afin d'observer les déperditions des bâtiments. N'hésitez pas à venir à leur rencontre et participer à cette animation dans votre commune.

Pour plus d'informations, suivez les pages Facebook de la CCPHVA et de la ville de Villerupt ou contacter les conseillers **au 09.85.60.07.50.**

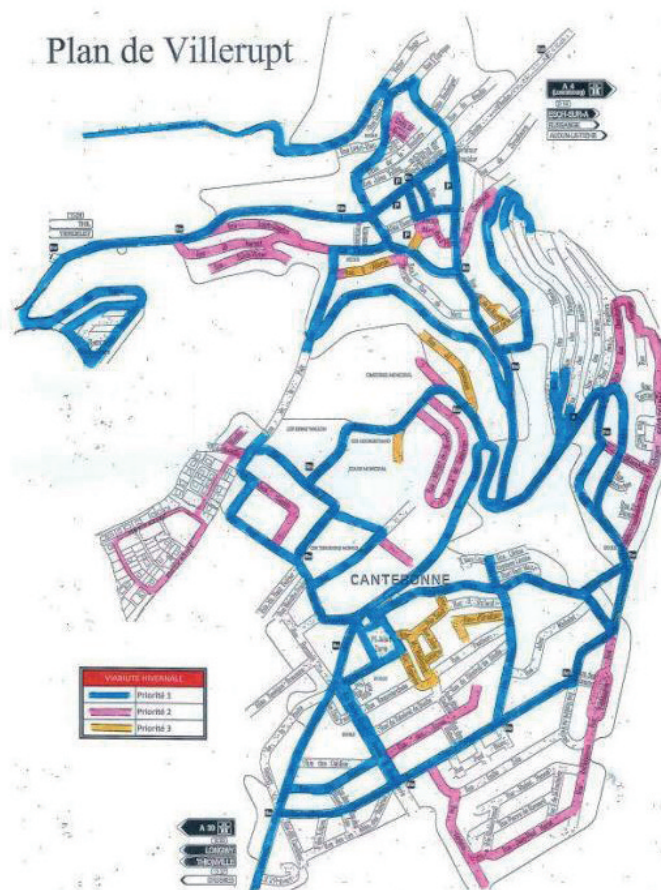
PLAN NEIGE HIVER 2019-2020



COMME CHAQUE ANNÉE LES SERVICES TECHNIQUES ONT RECOURS À L'ÉLABORATION D'UN "PLAN NEIGE" QUI PRÉVOIT DE DÉNEIGER EN PRIORITÉ LES AXES LES PLUS PASSANTS ET LES PLUS IMPORTANTS DES 42 KM DE VOIRIE DE LA COMMUNE. CETTE ANNÉE LE PARCOURS SERA LE MÊME QUE L'HIVER DERNIER.

À noter que, le Département considère la Ville de Villerupt comme l'une des villes les plus réactives et efficaces en matière de déblaiement sur toute la Meurthe et Moselle. Un atout majeur pour notre commune qui prend pour les agents en charge de ces missions des allures d'obligation au vu de sa situation transfrontalière et du trafic qu'elle génère. Le plan, ci-contre indique les degrés de priorité fixés par les services techniques de la Ville. Les critères de sélection de ces voies restent là aussi inchangés. Une fois encore, il s'agit de déblayer prioritairement les axes les plus fréquentés et susceptibles de créer de lourds ralentissements, des sorties de routes, voire des accidents. Afin de pouvoir circuler en toute sérénité durant cette période hivernale, il est plus que recommandé d'équiper votre véhicule de pneumatiques adaptés à la saison et au climat.

Enfin, il est rappelé que le déneigement des trottoirs des habitations est à la charge des occupants. Aussi, le civisme des administrés est donc ici convoqué pour que les piétons, les poucettes ou les personnes à mobilité réduite puissent avoir l'espace nécessaire pour se déplacer. À préciser que la neige dégagée des trottoirs ne peut être déposée sur la chaussée. Comment accepter qu'un passage soit dégagé pour en encombrer un autre. C'est pour éviter ces situations ubuesques qu'il est demandé d'entreposer la neige dégagée des trottoirs dans un endroit n'obstruant en rien la libre circulation de chacun.





BILAN PÉRISCOLAIRE

LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEdT) DE VILLERUPT A ÉTÉ VALIDÉ EN 2015 ET PROLONGÉ JUSQU'EN 2021. IL EST CONCLU SOUS FORME DE CONVENTION SIGNÉE ENTRE LES ACTEURS ÉDUCATIFS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET.

Il vise notamment à favoriser, pendant les temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives. Il doit également préserver des temps de calme et de repos dont les plus jeunes enfants ont besoin.

- Garantir la continuité éducative et la réussite scolaire pour tous.
- Proposer à tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de la commune un territoire solidaire et respectueux.

La thématique proposée à la rentrée scolaire 2019/2020 est *"la sensibilisation des enfants à l'écologie"*.

En effet, dès le plus jeune âge, l'enfant doit prendre conscience de la protection de la planète et de sa capacité à agir à son propre niveau dans son environnement et notamment à l'Espace Jeunesse à travers des gestes du quotidien.

L'équipe pédagogique tentera de renforcer le sentiment d'appartenance à l'environnement au sein duquel l'enfant évolue et grandit en abordant certains concepts comme le gaspillage, le tri, le recyclage, la faune, la flore et l'eau. L'équipe propose de travailler sur le thème de l'écologie par période (de vacances à vacances) afin de développer et de sensibiliser les enfants sur chaque pratique écologique. Les animateurs élaborent un projet d'animation par cycle répondant aux objectifs du projet pédagogique communiqué aux parents lors de l'inscription. Au début de l'année scolaire, un livret *"l'écologiste"* est distribué à chaque enfant afin d'évaluer leur connaissance. Un intervenant pour chaque concept traité vient compléter les actions afin que les enfants puissent mesurer l'importance des pratiques écologiques. Tout au long de l'année chaque *"bonne action"* réalisée par un enfant en faveur de l'écologie est mise en évidence dans un *"arbre à idées"*.

Cette bonne action fera référence à une thématique suivante :

- **Le gaspillage** : l'enfant est sensibilisé à la **surconsommation de papier** (stop aux publicités dans les boîtes aux

lettres, éviter de dessiner sur un recto d'une feuille et de jeter directement à la poubelle...) portant atteinte à nos forêts, à la **consommation responsable dans l'alimentation**.

- **Le tri** : l'enfant doit apprendre à acquérir le bon réflexe avec l'aide de ses parents. L'idée est de créer une affiche pour l'accrocher dans la cuisine. Un magnet est fabriqué par les enfants en lien avec un professionnel (concours de dessins autour de "protège ta planète"). Un quizz sur le traitement des déchets est proposé sur les temps récréatifs.
- **Le recyclage** : Réalisation d'une *"mascotte écologique"* par les enfants en lien avec le concours de dessins *"Pré-Cités"*.
- **La faune et la flore** : Découverte de la nature, la diversité des espèces terrestres et sous-marines et leur mode de vie, mise en place d'ateliers de lecture-Ateliers plantation-Photos.
- **L'eau** : Expériences scientifiques sur la force de l'eau, son goût, son traitement, les gestes économes, ainsi qu'une visite d'une station d'épuration.

UN "VÉLO-BUREAU" POUR CANALISER LE TROP-PLEIN D'ÉNERGIE DES ÉLÈVES...

LA VILLE DE VILLERUPT A PROPOSÉ AUX ENSEIGNANTES DE L'ÉCOLE LANGEVIN DE METTRE UN PLACE UN NOUVEL OUTIL PÉDAGOGIQUE AUSSI SURPRENANT QU'INNOVANT : LES VÉLOS-BUREAUX. L'IDÉE EST DE PÉDALER TOUT EN TRAVAILLANT.

UN APPRENTISSAGE MIEUX ASSIMILÉ

Ce processus novateur, déjà reconnu est pourtant encore peu répandu. Villerupt fait d'ailleurs office de pilote en la matière et compte bien au vu des résultats sur la concentration des enfants à la mémoire kinesthésique étendre ce dispositif à toutes ses écoles. L'achat de ce nouvel outil s'est accompagné de "ballon-bureau" afin de compléter l'ensemble du dispositif et de pouvoir avoir un panel d'outils pour les enfants volontaires. Depuis Le 4 décembre, 4 vélos bureaux sont mis à disposition des élèves de l'école de Langevin. L'engin hybride entre un vélo d'appartement et un pupitre, permet de pédaler tout en suivant le cours, et en prenant des notes. Selon l'enseignante Rachelle Kœhler : *"L'énergie dépensée en agitation ou en efforts pour se maîtriser limite les possibilités des élèves à se concentrer pour suivre le cours. Le vélo-bureau apparaît donc aussi comme une alternative non-conflictuelle à ce type de situation."*

Le concept est en phase de test, à raison de 2 à 3 élèves par heure utilisant le vélo-bureau. Le cœur de cible du dispositif : les élèves à la mémoire kinesthésique, ayant des difficultés de concentration. *"Ils veulent tous l'essayer pour l'instant donc c'est chacun son tour, mais l'objectif à long terme c'est que les élèves qui ont du mal à canaliser leur énergie me demandent à l'utiliser quand ils en ressentent le besoin"*, explique la Maitresse du CM2.

DES ÉLÈVES PLUS CALMES

Les vélos-bureaux sont encore en phase de test, la Ville de Villerupt décidera à l'issue de la période d'évaluation de poursuivre ou non. Si les résultats sont satisfaisants, d'autres vélos-bureaux pourraient venir compléter le matériel pédagogique des différentes écoles de la Ville. Pour l'heure, le dispositif donne satisfaction. *"Ça fonctionne très bien, précise Rachelle Kœhler, ça ne perturbe pas, c'est entièrement silencieux et les élèves apprécient."*

PLUS DE VÉLO, MOINS DE PUNITIONS

Les élèves aussi en sont satisfaits, chacun y trouve un bénéfice : *"Au lieu de se retourner et de bavarder, on pédale. On est plus concentré sur le cours que sur les autres."* Grâce aux vélos, on espère diminuer les sanctions, au profit de cette solution non-conflictuelle et booster surtout les performances d'apprentissage.

La méthode a déjà fait ses preuves dans d'autres régions, elle a notamment été testée en Guadeloupe et dans l'Allier...

C'est à priori une première pour l'académie de Nancy-Metz.





JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

LE MERCREDI 20 NOVEMBRE, À VILLERUPT, ON A DIGNEMENT CÉLÉBRÉ LE 30^e ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION DES DROITS DES ENFANTS. L'OCCASION POUR LA VILLE DE CRÉER DE VÉRITABLES ÉVÈNEMENTS AVEC LA MJC, L'APALVA, LE PÔLE DE L'IMAGE, AMNESTY INTERNATIONAL ET L'UNICEF.



Durant toute cette journée se sont enchaînées animations et temps forts. La journée a commencé sur les chapeaux de roues avec l'inauguration de l'exposition "Pola" pilotée par la MJC de la Ville et mis en œuvre par Nicolas Venzi et une centaine de collégiens volontaires.

Ils étaient tous là, entourés de leurs camarades et leurs enseignants pour venir contempler le résultat de ces grandes photos imprimées sur bâches et hissées entre les arbres du mail urbain de la Ville.

S'en est suivi un débat réfléchi et constructif entre les collégiens et les représentants de l'UNICEF sur les différentes problématiques liées aux droits de l'enfant.

En fin de matinée, une délégation du Conseil Municipal des Enfants a inauguré la nouvelle aire de jeux, pensée, imaginée par les jeunes élus.



Un investissement conséquent pour la Ville, mais qui concrétise sa politique de mieux vivre ensemble axée sur l'enfance et leur bien-être. Une journée idéale donc pour inaugurer ce nouvel espace de jeux qui s'offre, grâce à nos jeunes élus qui ont travaillé dur (tant sur la conception que sur la réalisation), une dimension écologique avec la



ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars
2020

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Vous êtes majeur ou vous allez avoir 18 ans.

Pour participer aux élections, vous demander votre inscription sur les listes électorales sauf vous vous avez effectué votre démarche de recensement militaire à vos 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales. Nous vous conseillons de vérifier auprès la mairie votre inscription.

Je suis un nouveau Villeruptien(ne)

Il n'y a pas de transfert systématique de votre changement d'adresse. Vous devez effectuer une demande d'inscription sur les listes électorales en vous munissant :

- d'un justificatif de domicile,
- d'une pièce d'identité en cours de validité.

J'ai changé d'adresse

Vous devez signaler votre changement d'adresse dans les plus brefs délais en vous munissant :

- d'un justificatif de domicile,
- d'une pièce d'identité en cours de validité.

Je suis citoyen de l'Union Européenne

Vous devez effectuer une demande d'inscription sur les listes électorales en vous munissant :

- d'un justificatif de domicile,
- d'une pièce d'identité en cours de validité.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Vous devez soit :

- Vous présenter personnellement à la mairie,
- Déposer votre demande en ligne sur www.service-public.fr,
- Envoyer une demande d'inscription par courrier, au service élections.

La demande d'inscription sur les listes électorales peut être déposée tout au long de l'année. Cependant, cette année, étant une année électorale, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le 6^e vendredi précédant le premier tour de l'élection. C'est-à-dire le 7 février 2020.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer (maladie, infirmité, séjour etc...), vous pouvez vous faire représenter par un mandataire ayant procuration (simple lettre signée).

présence d'un hôtel à insectes, de mangeoires et de nichoirs (confectionnés par leurs petites mains...)

La particularité de cette nouvelle aire de jeux tient également dans son processus de nomination. Là encore, le Conseil Municipal des Enfants a fait preuve d'une grande maturité politique en offrant à la population du quartier la possibilité de choisir, à travers une votation citoyenne, le nom de ce nouveau parc.

C'est ainsi qu'Henri Fertet, jeune adolescent de 16 ans, fusillé par les Nazis pour actes de résistance pendant la seconde guerre mondiale, a été littéralement plébiscité face à deux autres adolescentes engagées proposées aux habitants du quartier Robespierre.

La suite de la journée s'est articulée autour d'un après-midi mélangeant jeux (animés par l'UNICEF), histoire (contée par nos bibliothécaires) et spectacle (proposé par l'APALVA). Cette belle et instructive journée s'est terminée autour d'un agréable goûter offert à tous les enfants.

SOLIDARITÉ TRANSFRONTALIÈRE

DANS LA DERNIÈRE MOSAÏQUE, UN ARTICLE EXPLIQUAIT LES ENJEUX DU PROCESSUS DE RÉTROCESSION FINANCIÈRE DES IMPÔTS LUXEMBOURGEOIS TAXÉS SUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS FRANÇAIS. CE MÉCANISME DE RÉPARTITION FISCALE ENTRE ETAT TROP SOUVENT PERÇU PAR LES FRONTALIERS EUX-MÊMES COMME UN DISPOSITIF "ANTI-FRONTALIER" N'EST EN RÉFLEXION QUE POUR RÉÉQUILIBRER LES FORCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES D'UN MÊME TERRITOIRE.

Depuis que nous avons évoqué ce mode de calcul de redistribution des richesses produites exclusivement par les travailleurs français au Luxembourg et qui permettent pour l'instant de financer uniquement des infrastructures collectives luxembourgeoises (au détriment des françaises) les lignes ont quelque peu bougé. **Depuis le mois de novembre 2018 Karl-Heinz Lambertz, vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux au Conseil de l'Europe, a travaillé à la rédaction d'un rapport sur "une juste répartition de l'impôt en région frontalière".** Ce rapport partant d'un constat simple, objectif et dénué de tout dogme politique : les territoires frontaliers sont souvent déséquilibrés d'un point de vue fiscal et économique. Aussi Karl-Heinz Lambertz s'est-il attaché à pointer les solutions susceptibles d'offrir à ces territoires (aussi multiples que variés) un juste rééquilibrage des forces transfrontalières afin d'harmoniser tout un périmètre géographique capable de regarder (au-delà des différences nationales) ensemble dans le même sens. La solution qui apparaît comme la plus pertinente pour le cas particulier de notre territoire, reste selon Lambertz, la rétrocession financière du Luxembourg à la France, sur le modèle que le canton de Genève en Suisse pratique déjà avec les départements de l'Ain et de la Haute Savoie...

Depuis la remise de ce rapport, les mentalités semblent évoluer.

C'est d'abord les Maires de Metz et Trêves qui interpellent leur chef d'Etat réciproque pour évoquer cette question et plaider à la mise en place de ce système qui n'est qu'une matérialisation d'une justice fiscale et d'une certaine équité



territoriale. C'est ensuite la Présidence du Land de la Rhénanie Palatinat (fort de ses 32 500 frontaliers) qui exigeait qu'on ouvre, alors, le débat sur ce système de solidarité fiscale entre le Luxembourg et l'Allemagne. **Dans la foulée c'est plus de quarante communes du Pays-Haut** (toutes obédiences politiques confondues) qui signent une motion soutenant le rapport Lambertz et qui crient à travers ce vote l'importance et l'urgence financière et sociale de ce rééquilibrage.

Enfin, le 29 octobre 2019, c'est le vote à la quasi-unanimité (plus de 80 pays) de ce fameux rapport Lambertz au sein du Conseil de l'Europe qui préconise par ce plébiscite une meilleure répartition fiscale sur nos territoires pour une meilleure équité sociale, pour une harmonisation d'équipements collectifs et pour une mobilité plus adaptée et fluide aux besoins de chacun. **Suite à cela, c'est tout l'axe du Sillon Lorrain et son Pôle métropolitain européen porté par les quatre intercommunalités de Thionville, Metz, Nancy et Epinal, qui est le fruit d'une collaboration de plus de 15 ans entre ces territoires, qui décide de porter une motion soutenant également le rapport Lambertz.** Cette motion signée par ces quatre intercommunalités d'horizons

politiques différents est en train de s'étendre à d'autres structures intercommunales plus modestes, mais tout aussi concernées par les problématiques d'essoufflement économique et financier face à la captation exclusive des richesses du Luxembourg produite uniquement par des travailleurs français.

Là encore, Présidents d'intercommunalités, Maires, élus de tous bords et aux convictions politiques multiples et variées semblent enfin s'unir pour que le développement de ce territoire transfrontalier si particulier puisse enfin se développer de manière juste et équilibré entre un Luxembourg, dont les nombreuses entreprises offrent un travail à des salariés qui vivent à l'extérieur de ses frontières et ne peuvent, hélas bénéficier des structures qu'ils financent par le biais de leurs impôts entièrement et exclusivement consacrés au développement du Luxembourg.

La route est certes encore longue, mais cette reconnaissance trans-partisane et dénuée d'étiquette politique, au niveau local, national et européen est de bon augure pour la suite de ce beau, noble et juste combat au service du bien commun.

GROS PLAN SUR LA BIBLIOTHÈQUE



DANS L'INCONSCIENT COLLECTIF, CE N'EST QU'UN LIEU UN PEU OBSCUR ET POUSSIÉREUX OÙ LES GENS D'UN CERTAIN ÂGE, SOUVENT À LA RETRAIRE, VONT EMPRUNTER DES LIVRES. IL SERAIT TEMPS DE REVOIR NOS CLICHÉS. LA BIBLIOTHÈQUE EST ENTRÉE DEPUIS LONGTEMPS DANS UNE ÈRE NOUVELLE. LOIN D'ÊTRE UN SIMPLE GUICHET DE RETRAIT D'OUVRAGES, ELLE EST AUJOURD'HUI, UN LIEU DE RENCONTRE, D'INTERACTION, VOIRE D'INTERCONNEXION.

La bibliothèque de Villerupt forte de ses 15318 documents (591 acquis en 2018, 24 abonnements et 250 DVD) remplit bien évidemment sa fonction de passeur de livres, de catalyseur de culture mais elle est également un vecteur de découverte et de connaissance. Un endroit où les enfants, les jeunes et les moins jeunes aiment venir se ressourcer, s'informer, se divertir et apprendre.

Un véritable lieu intergénérationnel où les grands classiques de la littérature partagent leur rayon avec des mangas, des bandes dessinées ou des œuvres plus légères et plus modernes. Ce champ des possibles s'articule alors autour de véritables enjeux de démocratisation et d'ouverture à l'autre. Ainsi, tout au long de l'année les bibliothécaires de la Ville proposent animations et ateliers pour fidéliser un public déjà nombreux et exigeant, mais aussi pour faire découvrir à d'autres ce lieu de savoir et de plaisir.

Ainsi c'est presque une quinzaine d'évènements qui vient ponctuer la vie bien rythmée de notre bibliothèque. De l'accueil des scolaires à la désormais traditionnelle "heure du conte" qui fait le régal des petits, la bibliothèque s'est aussi "Le livre en fête", les "insolivres", "Lire en fête", les animations bébés lecteurs, un partenariat avec la ludothèque

de Thil, des ateliers pliages, des lectures à voix haute pour personnes âgées, des animations avec le périscolaire de la Ville, des "kamishibais", des dédicaces d'auteurs, des ateliers arts plastiques, des accès aux seniors à la lecture avec toute une collection de livres audio ou à gros caractères, sans oublier la participation à des évènements qui dépassent largement les frontières locales, comme cette année la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

Voilà sur le fond. Mais sur la forme, là aussi, l'institution a réussi à évoluer et être en adéquation parfaite avec son temps. Depuis l'année dernière le portail numérique de la bibliothèque permet de simplifier les démarches et d'être encore plus réactif sur le catalogue de prêt en ligne regroupant toutes les collections (livres, périodiques, DVD).

Ce nouvel outil en lien avec son temps permet, entre ses multiples fonctions, aux adhérents de pouvoir réserver leur ouvrage depuis leur écran de chez eux et de venir le retirer ensuite dans la bibliothèque de leur choix. Un moyen moderne, efficace et connecté qui facilite les démarches et offre des choix et des possibilités nombreuses pour ainsi se libérer un maximum de temps pour se consacrer davantage encore à un plaisir unique et indémodable... La lecture.

BILAN DU FESTIVAL DU FILM ITALIEN : RENCONTRE AVEC "TROIS DRÔLES DE DAMES"



A vous trois vous abattez un travail considérable avant, pendant et après le festival, mais si on vous voit sur tous les fronts pendant ces quinze jours en quoi consiste vos tâches respectives ?

Vilma : Elles sont multiples et variées... Autant dans l'avant et l'après festival nos rôles sont bien cadrés autant pendant le festival on est effectivement sur tous les fronts et la devise reste "action - réaction". Une demande appelle une réponse, si possible immédiate...

Charlotte : Oui, il faut être très réactive et pouvoir, en effet, répondre, souvent dans l'urgence, à une foultitude d'interrogations : Un film dans la mauvaise salle, un invité qui décale son arrivée, la gestion du public, un bénévole qui fait défaut à remplacer au pied levé...

Sandrine : Ces quinze jours peuvent être comparables à un véritable marathon. Une épreuve longue, intensive, qui durerait plus de 15 jours (!!) Donc une épreuve épuisante, mais une épreuve ô combien

stimulante et gratifiante. Nous nous efforçons de la rendre, par l'anticipation des événements, la moins compliquée possible... Mais quand l'imprévu s'immisce dans cette machine bien huilée, c'est tout le mécanisme qui en souffre et c'est à nous de pallier les différents manquements afin que ce festival reste une fête.

Après ces deux semaines intensives qu'est-ce qu'on retient d'une telle expérience ?

Charlotte : Pour moi, c'est la joie des jurés, qui chaque année sont surpris de trouver sur ce territoire qui peut, de loin, sembler perdu et isolé, une telle émanation, une telle attractivité, un tel engouement. Les gens ici aiment le cinéma et ça se voit ! Les professionnels de passage à Villerupt sont toujours bluffés par cette effervescence populaire autour de tous ces films... Même les plus difficiles d'accès !

Sandrine : Villerupt a cette particularité d'être un festival fait pour le public. Contrairement à Venise, Berlin ou Cannes qui sont exclusivement réservés aux initiés et aux professionnels, ici on met l'accent sur les spectateurs. Tous les spectateurs. L'ambiance qui s'en dégage est d'ailleurs reconnue dans ces grands festivals

mondiaux. Chaque année au festival de Cannes, quand nous nous y rendons pour établir une présélection nous rencontrons des cinéastes italiens impatients de venir [ou revenir] à Villerupt !... C'est ça la magie de Villerupt... Et cette année encore la magie a opéré ! 75 films, 330 séances et presque 41 000 spectateurs... Moi c'est ça que je retiendrai... Tous ces sourires qui sortent des salles... C'est notre plus belle récompense.

Vilma : C'est vrai que c'est toujours agréable de voir les gens heureux. C'est un vrai moteur. Et même si on se donne à fond pendant deux semaines, sept jours sur sept et presque jour et nuit, notre fatigue est vite oubliée quand on voit que tout ce temps et cette implication ont permis, avec l'ensemble des bénévoles, de mener à bien cette belle et grande aventure !

Et quand pour finir on leur demande si elles sont prêtes à repartir pour la 43^e édition... Le "oui" unanime, franc et massif est immédiat.

Alors vivement l'année prochaine et rendez-vous du 23 octobre au 8 novembre 2020 pour de nouvelles aventures... italiennes !



PETITES ET GRANDES HISTOIRES AUTOUR DE VILLERUPT

Pour célébrer les 20 ans du Pôle de l'Image, Marie Louise et Gilbert ANTENUCCI sont partis à la recherche d'histoires insolites sur la Ville de Villerupt...

Résultat après de longs mois d'enquêtes, de recherche et d'investigation, un ouvrage surprenant et original qui mêle : "petites et grandes histoires autour de Villerupt". D'où le titre... Plus de 300 photos, dont la majorité est inédite, permettent de découvrir ou redécouvrir notre histoire commune, celle que nous partageons avec ces lieux et ce territoire. Un ouvrage indispensable pour tous les passionnés de ce territoire, édité aux éditions Paroles de Lorrains en vente au Pôle de l'Image au 6 rue Clémenceau à Villerupt.

SPORT



CLASSES BLEUES GRATUITES

La Ville de Villerupt, dans le cadre d'appel à projet national "Aisance Aquatique 2019" lancé par le Ministère des Sports avec l'Agence Nationale du Sport, a mis en place à partir des vacances d'octobre 2019 une "classe bleue" ouverte gratuitement aux enfants de 4 à 6 ans afin de leur apprendre à évoluer en sécurité dans l'eau avant leur entrée à l'école élémentaire. Face aux nombreuses demandes, que nous n'avons pas pu satisfaire, hélas, deux groupes de 8 enfants

(contrairement aux 5 initialement prévus) ont été constitués et ont déjà passé avec succès leur première session d'octobre et de décembre (à raison de deux cours d'une heure, tous les jours de la première semaine des vacances) ... Il ne leur restera plus qu'à valider leur dernière session du mois de février pour être de véritables petits poissons... et rejoindre le grand large.

LABEL VILLE SPORTIVE GRAND EST

LA VILLE DE VILLERUPT A REÇU, LE 30 OCTOBRE DERNIER, DANS L'APRÈS-MIDI LE JURY DU COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE SPORTIF DU GRAND EST. UNE VISITE DÉTERMINANTE POUR L'OBTENTION DU LABEL "VILLE SPORTIVE GRAND EST" QUI A ÉTÉ DÉLIVRÉ OFFICIELLEMENT LE 30 NOVEMBRE À L'HÔTEL DE RÉGION DE METZ.



C'est Myriam Narcisi, Adjointe au Maire de la Ville de Villerupt en charge du sport, accompagnée de Lucas David, responsable de la vie associative à la Ville de Villerupt, qui a reçu des mains du Jury du Comité Régional Olympique Sportif, le nouveau label "Ville Sportive Grand Est". Une nouvelle récompense qui montre l'engagement de la Ville dans ce domaine et le travail considérable de la municipalité, des associations, des clubs et des bénévoles au développement des pratiques sportives sur tout le territoire de Villerupt. Un mois après sa visite, le jury s'est dit impressionné par l'ensemble des différentes structures, leurs spécificités, leurs accessibilités, leurs performances et leurs qualités. Ces engagements poussent à la démocratisation paritaire et à l'épanouissement de chacun par le sport. Merci à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'obtention de ce beau label ! Et comme aurait dit Gérard Holtz "Vive le sport...", non pas sur "France 2", mais à Villerupt !

GRUPE "SOLIDARITÉS ET DYNAMISME"

Le partage de fiscalité entre Etat n'est ni un cadeau ni l'aumône. Ce n'est que justice.

L'un fournit le travail, l'autre les travailleurs. Il s'agit deux plateaux d'une balance dépendamment liés et qui ont indispensablement besoin l'un de l'autre pour vivre.

Aujourd'hui, plus personne ne conteste, que si la présence du Luxembourg est une chance pour nos territoires en matière d'emploi, son mode de développement génère des charges et des désagréments que les collectivités concernées ne peuvent plus assumer seules. Ce constat a d'ailleurs été largement partagé par l'ensemble des responsables politiques locaux, départementaux, régionaux et par ce vote au conseil de l'Europe, européens.

Dès lors que l'équité fiscale sera assurée, nous pourrons construire, sereinement, avec nos voisins luxembourgeois, les conditions du co-développement. Claude Haegi, lors du vote au Conseil de l'Europe rappelait que le partage de fiscalité est une condition pour se projeter vers des projets communs motivants, adaptés aux nouvelles attentes qualitatives des populations.

Si Monsieur Bettel semble appréhender les recommandations du Conseil de l'Europe comme un problème, nous pensons que c'est une grande partie de la solution.

Ce dispositif existe déjà entre d'autres Pays.

Allons demander à Christian Monteil, Président Les Républicains du département de la Haute Savoie, s'il considère que les 320 millions d'euros perçus par son département au titre de la compensation fiscale avec Genève sont un mauvais dispositif ?

Cela permet au département de Haute-Savoie d'avoir cette année des dépenses d'investissement record, pour le RER transfrontalier, révolutionnaire Leman express, pour les routes, pour les pistes cyclables, pour les collèges transfrontaliers...etc. Ce qui peut impressionner vu du Grand-Duché, où les pistes cyclables et le tram (quand il arrivera à Esch) s'arrêtent à la frontière. Et où même les projets routiers, que ce soit l'élargissement de l'A3-A31bis, ou la voie de covoiturage depuis Arlon ne sont pas pensés de façon commune, et avec des financements hasardeux. Nous voulons réaffirmer ici que pour que si le Luxembourg tient à conserver sa dynamique, les

territoires frontaliers restent les meilleurs alliés de la croissance luxembourgeoise. Ils doivent donc être traités avec un peu plus d'égards et de respect.

Cependant, dès que la question des compensations est abordée, Xavier Bettel réagit comme Harpagon dans l'Avare de Molière : "Au voleur, à l'Assassin. Mon pauvre argent, mon cher ami, on veut me priver de toi".

Aujourd'hui, les milliards d'euros laissés par les français dans les caisses luxembourgeoises n'améliorent pas la vie des frontaliers dans leurs communes de résidence. Pire, ils vont même parfois subir la double peine comme le péage prévu sur la future A31 bis après que les autorités françaises ont sollicité le Grand-Duché pour un co-financement et qu'elles se soient vues opposer une fin de non-recevoir.

Tous ces milliards permettent au Luxembourg de continuer sa politique agressive en matière de fiscalité. Luc Frieden, président de la Chambre de Commerce Luxembourgeoise, a rappelé il y a quelques jours la nécessité d'être encore plus concurrentiel fiscalement dans la zone euro, ce qui rendra d'ailleurs toujours plus inefficients les dispositifs fiscaux type zones franches côté français.

Rétablir un peu d'équité fiscale par la création du fond de compensation, cela permettrait aux communes de jouer sur la fiscalité et d'encourager l'activité économique et d'alléger un peu la pression fiscale des ménages.

Nous ne pouvons plus continuer à tolérer cette construction d'une Europe à deux vitesses. Et cessons de parler de la coopération projet par projet. Ce n'est pas dans une relation de vassalité qu'on construira l'Europe de demain, et pour des raisons purement matérielles, le Luxembourg ayant une organisation administrative où l'Etat est dimensionné pour dialoguer avec 102 communes, comment pouvons-nous imaginer un seul instant que, le Luxembourg sera en mesure d'étudier les projets proposés par les 2000 communes frontalières françaises où résident aujourd'hui les 104 000 frontaliers français employés dans les entreprises implantées au Grand-Duché. ?

Le Luxembourg comprendra tôt ou tard que c'est dans l'intérêt de tous de favoriser l'équité. Les choses bougent aujourd'hui des deux côtés de la frontière.

GROUPE "ENSEMBLE POUR AGIR 2014"

À l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Bilan 2018-2019 de la Piscine de Villerupt.

La piscine est un équipement important que nous voulons conforter.

- Elle permet aux enfants, dès le plus jeune âge, de se familiariser avec l'eau et d'apprendre à nager
- Les associations comme Villerupt Natation, TGV54 ou encore le GASAVA s'y entraînent
- Elle est un excellent outil pour développer le sport-santé et assume un rôle social en tant que lieu de loisir et de rencontre.

Un déficit annuel de 269 726 € et une baisse de fréquentation de plus de 10 000 entrées (- 22,77%) témoignent **d'un déficit d'attractivité de l'équipement et du territoire.**

La gestion communale, au fil de l'eau, sans autre proposition que d'appliquer une augmentation systématique des tarifs **n'est pas à la hauteur.**

Toutes les piscines du département, sauf celle de Villerupt, sont gérées par leur intercommunalité ce qui permet d'entreprendre des travaux de rénovation. La communauté de communes Orne Lorraine Confluences a porté la rénovation de la piscine de Joeuf pour 500 000 €, de celle de Val de Briey pour 1 500 000 € renforçant ainsi leur attractivité ! Notre situation qui perdure, qui nous pénalise reste un mystère et nous interroge. **Est-elle la conséquence d'un manque d'influence du maire au sein de la CCPHVA ou la marque du peu d'intérêt qu'il porte à la piscine ?**

Travaillons intelligemment avec nos voisins Luxembourgeois !

Il n'y a plus un Mosaïque qui n'est pas utilisé comme support de la tribune politicienne du maire.

Mais que pensent les travailleurs frontaliers et les Villeruptiens de la rétrocession fiscale ?

On peut toujours demander et encore demander, voir quémander. On peut être de plus en plus nombreux à tendre la main en sollicitant le Luxembourg... Pour autant, « le Luxembourg, au nom de sa souveraineté fiscale, a balayé toutes les offensives françaises sur ce sujet » (RL du 2/11/2019). **Alors, STOP! Cet entêtement n'est pas de nature à faciliter nos relations avec nos voisins !**

Nous sommes pour un dialogue respectueux, une démarche de co-construction et de co-financement de projets transfrontaliers ; encore faut-il en avoir ?

Nous, nous proposons de travailler à la co-construction d'une maison de santé transfrontalière et dans d'autres domaines comme celui de l'éducation.



Le groupe "Ensemble Pour Agir" : Edith Anciaux - Frédéric De Bernardinis - Loredana Di Luigi - Bruno Guillotin - Cathy Sardelli et César Tullii Albert
Mail: ensemblepouragir2014@gmail.com

Rejoignez notre page Facebook " L'opposition Villeruptienne "

GROUPE "VILLERUPT 21^{ÈME}"

Chères Villeruptiennes, chers Villeruptiens,

le groupe Villerupt 21^{ème} vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020. Que cette année naissante soit le fruit de nouvelles rencontres enrichissantes, d'expériences inédites et de succès tant sur le plan personnel que professionnel.

Ville Sportive Grand Est

Le sport est une activité capitale dans le développement et le bien-être de chacun. Une ville qui mise sur le sport, c'est une ville qui souhaite promouvoir des valeurs comme le bien-être, le dépassement de soi, le partage et l'ouverture vers les autres. Villerupt fait partie de ces villes qui accompagnent les associations sportives de leurs territoires, soutiennent les bénévoles dans la promotion de leurs actions, investissent dans des structures de qualités adaptées aux exigences actuelles de sécurité et d'accessibilité.

En novembre dernier, la région Grand Est a choisi de décerner son label "Ville Sportive Grand Est" à notre ville afin de mettre en lumière, notamment, la qualité de son tissu associatif rendant la pratique d'activités sportives aisément accessible. Nous adressons à ce titre un grand bravo à toutes les personnes qui ont rendu possible l'obtention ce label.

Le bouleversement des retraites

Il ne fait guère de doute aujourd'hui que notre pays est dirigé par une droite qui ne dit pas son nom. Une droite qui se cache derrière une fausse modernité, arguant de la nécessité de se réformer pour devenir plus efficient à moindre coût. Une droite qui ne tient guère compte des paramètres humains et préfère se concentrer sur une logique purement comptable.

La réforme des retraites, présentée comme devant réduire les inégalités entre chacune et chacun n'est en fait qu'un prétexte pour rallonger la durée de cotisation obligatoire. Car personne n'est dupe, qu'il soit usé de terminologies équivoques comme l'âge "pivot" ou bien l'âge "d'équilibre", la réalité est que nous serons pénalisés si nous choisissons de partir à la retraite avant 64 ans.

Pouvons-nous nous fier aux éléments de langage offerts par le gouvernement qui a déjà trop régulièrement tenu des propos qui se sont avérés contredit par les actes : la pénibilité du travail sera-t-elle effectivement prise en compte ? Le niveau des pensions des enseignants sera-t-il réellement préservé ? La valeur minimum du point sera-t-il véritablement sanctuarisé ? Restons vigilants et faisons entendre notre voix pour faire valoir notre droit à entrer dans le troisième âge dans des conditions décentes.



Guillaume PETITCLAIR
Conseiller Municipal groupe Villerupt 21^{ème}

Bonne Année deux mille



20



Alain CASONI,
Maire,
Vice-Président de la C.C.P.H.V.A.,
Conseiller Départemental de Meurthe-et-Moselle,

Le Conseil Municipal et le Personnel Communal,
vous souhaitent, santé,
résistance et une année **2020**
pleine de réussites personnelles et citoyennes.